

Montréal, le 4 mars 2011

Par courriel

M^e Paule Hamelin
Gowling Lafleur Henderson, s.r.l.
1, Place Ville-Marie, 37^{ième} étage
Montréal (Québec) H3B 3P4

M^{es} Éric Dunberry et Marie-Christine Hivon
Ogilvy Renault
1, Place Ville-Marie, bureau 2500
Montréal (Québec) H3B 1R1

Objet : Demande du Transporteur afin de modifier ses tarifs et conditions
des services de transport d'électricité
Dossier de la Régie : R-3669-2008, Phase 2

Chères consoeurs, cher confrère,

La Régie confirme, par la présente, que l'audience orale dans le dossier mentionné en titre se poursuivra aux dates suivantes afin de procéder à l'audition de la preuve de EBM :

- **15 avril 2011** : questions procédurales (voir-dire de M. Marshall et recevabilité de la preuve provenant du dossier R-3715-2010) ;
- **18, 19, 20 et 21 avril 2011** : audition de la preuve en chef de EBM et des contre-interrogatoires de ses témoins.

Chacune de ces journées se déroulera dans la Salle Cornelius Krieghoff de nos bureaux de Montréal, de 9h à 15h, à l'exception de la journée du 20 avril qui se déroulera de 9h à 12h30.

Veuillez agréer, chères consoeurs, cher confère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/as

c.c. Tous les intervenants